

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 29 janvier 2026 portant affectation à la mission « Affaires sociales » du Contrôle général économique et financier

NOR : ECOU2602813A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique et la ministre de l'action et des comptes publics,

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 6 janvier 2026 portant création de la mission « Affaires sociales » du Contrôle général économique et financier ;

Vu le décret du 4 novembre 2023 portant détachement de Madame Sophie MORIN et de Monsieur Michel LEJEUNE dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I) ;

Vu le décret du 30 novembre 2023 portant détachement de Madame Viviane SILO, de Messieurs Lionel PLOQUIN et Antoine MANTEL dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I) ;

Vu le décret du 6 mars 2024 portant détachement de Mesdames Laurence COSTA et Réjane PORTANGUEN dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I) ;

Vu le décret du 29 avril 2025 portant nomination de Madame Armelle DEGENEVE dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I) ;

Vu l'arrêté du 1^{er} juin 2023 portant nomination de Monsieur Michel MONNERET dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe II) ;

Vu l'arrêté du 29 novembre 2023 portant détachement de Monsieur Antoine DE CHATEAU-THIERRY dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe II) ;

Vu l'arrêté du 19 août 2024 portant nomination de Monsieur Pierre QUIGNON-FLEURET dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe II) ;

Vu l'arrêté du 12 juin 2025 portant nomination de Monsieur Christophe TASSART dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe II) ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2025 portant nomination de Monsieur François DE RICOLFIS dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe II) ;

Arrêtent :

Article 1^{er}

Mesdames Laurence COSTA, Armelle DEGENEVE, Sophie MORIN, Réjane PORTANGUEN, et Viviane SILO, contrôleuses générales économiques et financières, et Messieurs Antoine DE CHATEAU-THIERRY, Antoine MANTEL, François DE RICOLFIS, Michel LEJEUNE, Michel MONNERET, Lionel PLOQUIN, Pierre QUIGNON-FLEURET et Christophe TASSART, contrôleurs généraux économiques et financiers, sont affectés à la mission « Affaires sociales » du Contrôle général économique et financier, à compter du 6 janvier 2026.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 29 janvier 2026

Pour les ministres et par délégation :

La cheffe du Contrôle général économique et financier,
V. NATIVELLE